

COMMUNIQUÉ DE PRESSE



PRÉFET DE L'ISÈRE

Grenoble, le 16 janvier 20156 – 8h00

COMMUNIQUE DE PRESSE N°1

Épisode neigeux Interdiction de circulation des poids lourds sur la RN 85.

En raison de des chutes de neige en cours dans le département, le préfet de l'Isère a décidé **l'interdiction à la circulation des poids lourds de plus de 26 tonnes dans les deux sens sur la RN 85**, entre Vizille et La Mure.

Les opérations de déneigement en cours vont permettre un rétablissement rapide de la circulation. En ce qui concerne la desserte locale, les véhicules sont invités à emprunter la RD 529 ou l'A51 et la RD 1075.

Ces mesures ne s'appliquent pas aux véhicules suivants **sous réserve d'équipements spéciaux** :

- aux véhicules de secours et d'intervention,
- aux véhicules d'approvisionnement en matériaux de traitement de chaussée,
- aux véhicules de transports de voyageurs,
- aux véhicules de transports urbain de personnes,
- aux véhicules de collecte de lait,
- aux véhicules de transport scolaire,
- aux véhicules de collecte des ordures ménagères.

Conseils de prudence :

- Limitez vos déplacements au strict nécessaire.
- Soyez prudents si vous devez absolument vous déplacer. Privilégiez les transports en commun.
- Renseignez-vous sur les conditions de circulation (www.bison-fute.gouv.fr et www.itinisere.fr) et écoutez la radio (France bleu Isère et autoroute info 107,7) .
- Renseignez-vous sur les conditions météorologiques (www.meteofrance.com).

Contact presse :

Service communication de la Préfecture
Téléphone : 04 76 60 48 07
communication@isere.pref.gouv.fr

